

Image not found or type unknown



vendu du gaz mais jamais payé

Par **poloetmaelle**, le **14/10/2009** à **11:50**

bonjour,

nous étions locataire dans une maison avec une chaudière au gaz avec une citerne et quand nous avons quitté le logement le nouveau locataire nous a demandé de lui vendre notre restant de gaz. Il restait environs 20pour 100 de la citerne soit 400l. Le soucis c'est que cela fait environ un mois et demi et il ne décroche meme plus son telephone. Que peut-on faire pour recupere notre argent? NOus avons juste voulu lui rendre service car on aurait pu le revendre au fournisseur mais c'est une chose qu'on ne refera pas!

Est ce que nous avons un recours sachant que les propriétaire avaient eux aussi relevé le restant de la citerne